

Collectivité

Saint-Julien-Molin-Molette

24634

42220 Saint-Julien-Molin-Molette

DELIBERATION

du

26 mars 2025

Sur l'affectation du résultat

2024

Nombre de membres en exercice

15

Nombre de membres présents

14

Nombre de suffrages exprimés

14

Pour

14

Contre

Date de la convocation :

19 mars 2025

Date de la séance :

26 mars 2025

L'Assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur l'Adjoint aux Finances délibère sur le compte administratif de l'exercice considéré dressé par Madame Elie Céline, Maire après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	43 190,04	
Opérations de l'exercice		
Totaux	43 190,04	
Résultat de clôture	43 190,04	

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent Total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

Déficit de fonctionnement

Excédent de fonctionnement

3° Constate les identifiés de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Elie Céline, Maire, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard,

Ont signé au registre des délibérations Mmes M.

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
45 050,04	
45 050,04	
45 050,04	

1860 (A inscrire au compte 001 en dépenses d'investissement au BP N+1)

(A inscrire au compte 001 en recettes d'investissement au BP N+1)

X

← Indiquer X si absence de restes à réaliser

1 860,00

Euros

au compte 1068 investissement (A inscrire au BP N+1)

43190,04 (A inscrire au compte 002 en dépenses de fonctionnement au BP N+1)

(A inscrire au compte 002 en recettes de fonctionnement au BP N+1)

V2024-01-11

Pour expédition conforme,

Monsieur l'Adjoint aux F

